

Termes de Références

Mission conjointe de suivi des projets et programmes

I. Contexte et justifications

Le Plan Sénégal Emergent défini par le Gouvernement du Sénégal en février 2014 constitue une vision qui prône une transformation structurelle de l'économie sénégalaise. Il a eu l'adhésion de l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF) autour des projets et programmes prioritaires porteurs de croissance. La mise en place du Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (BOS) témoigne de l'engagement des plus hautes autorités à renforcer les capacités des différents acteurs notamment dans le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement socio-économique du Sénégal.

L'engagement des PTF dans ce défi se manifeste de différentes manières et sous différentes formes.

Bâti sur la vision d'aider les pays dans leurs efforts d'éradication de l'extrême pauvreté et de réduction significative des inégalités et des exclusions, le Plan Stratégique du PNUD (2014-2017) se focalise sur trois niveaux d'alignement (thématique, conceptuel et opérationnel) qui permettent de renforcer la qualité de la réponse apportée.

A cet effet, la théorie du changement est l'outil fondamental qui sert de support pour mesurer le changement en termes d'amélioration des conditions de vie des populations. Les résultats réalisés sur le terrain doivent être sous-tendus par des évidences provenant de sources indépendantes pour plus de fiabilité.

De ce point de vue, les évidences occupent une place primordiale dans le reporting des résultats de développement. En référence aux observations du Bureau Régional Afrique sur le ROAR 2014 et au constat fait par la Direction de l'Investissement, les sources des évidences ont été notées comme l'une des faiblesses des rapports. En effet, pour l'essentiel ce sont les rapports d'activités des projets qui ont été cités comme sources à la place de rapport d'évaluation indépendante ou de missions conjointes de supervision. Pour corriger ce manquement et élaborer des rapports de meilleure qualité, il est envisagé des missions conjointes.

Ces missions conjointes de suivi du portefeuille sont d'une grande utilité et devraient être organisées systématiquement deux fois par année (mai et octobre) pour apprécier, notamment, la qualité de l'intervention des projets et programmes en termes d'effets sur les populations.

II. Objectifs

a. Objectif global

L'objectif global est d'améliorer la gestion et la visibilité des projets NEX.

b. Objectifs spécifiques

- Identifier des résultats majeurs obtenus par projet visité et des facteurs clés de succès en référence aux produits planifiés avec au moins un succès story pertinent ;
- Identifier les changements intervenus auprès des bénéficiaires ;
- Identifier les difficultés et défis qui ont entravé l'atteinte des résultats et décrire les actions entreprises ou envisagées pour les résoudre ;
- S'assurer que les recommandations des audits sont bien appliquées par les projets ;
- S'assurer que l'inventaire du matériel est réalisé ;
- Vérifier la conformité des réalisations sur le terrain aux ressources décaissées.

III. Résultats attendus

Un rapport de mission faisant ressortir, pour les sites visités du projet :

-
- Une appréciation des effets relatifs aux résultats du projet sur les populations
- Une assurance sur l'effectivité des résultats clés reportés
- Une description des facteurs de succès identifiés
- L'identification des défis liés à la réalisation des résultats et des actions de mitigation retenues
- Une appréciation du respect des règles et procédures

IV. Méthodologie

Pour collecter les différentes informations nécessaires à l'élaboration du rapport de mission, la méthodologie consistera à :

- des visites de terrain ;
- organiser des focus groups ;
- rencontrer les autorités, services techniques

V. Participants

- Les représentants du MEFP (DI)
- Les représentants du Ministère d'ancrage (Président du Comité de Pilotage ou son représentant)
- Les représentants du PNUD
- Les représentants de l'Unité de Gestion du Projet

Voir annexe (chronogramme, projets à visiter)

VI. Date et durée des Missions

Les missions débutent à la deuxième semaine du mois de mai 2016 et chaque mission séjournera 4 jours en moyenne par projet.

VII. Prise en charge

A préciser

PROPOSITION DE CALENDRIER DES VISITES CONJOINTES DE TERRAIN DI/PNUD

• PN-PTFM

22 mai 2016 : Voyage
23 mai 2016 : prise de contact avec l'équipe du programme, Rencontres avec les autorités locales
24 mai 2016 : Rencontres avec les services techniques
25 mai 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires
26 mai 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires
27 mai 2016 : Retour

• PRODES

22 mai 2016 : Voyage
23 mai 2016 : prise de contact avec l'équipe du programme, Rencontres avec les autorités locales à Saint Louis et les services techniques
24 mai 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires
25 mai 2016 : Voyage sur Matam, Rencontres avec les autorités locales et les services techniques
26 mai 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires
27 mai 2016 : Retour

• PROFNAC

31 mai 2016 : Prise de contact avec l'équipe de projet à Dakar
1 juin 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires

• GPAO/PAGS

18 mai 2016 : Prise de contact avec l'équipe de projet à Dakar et voyage sur Mbour
19 mai 2016 : Rencontres avec les autorités locales et les services techniques
20 mai 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires

PNEEB/TYPHA

31 mai 2016 : Prise de contact avec l'équipe de projet à Dakar, voyage
1 juin 2016 : Rencontres avec les autorités locales et les services techniques
2 juin 2016 : Visite des réalisations et entretiens avec les bénéficiaires
3 juin 2016 : retour